

[Accueil](#) > [Formation](#) > [Candidater, s'inscrire](#)

Demande de transfert de dossier universitaire étudiant

VOUS ÊTES INSCRIT DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ FRANÇAISE

Vous souhaitez transférer votre dossier à l'UPJV ? Vous devez alors suivre la procédure suivante :

Etape 1 : effectuer la demande de **transfert externe départ**de votre dossier auprès de l'université d'origine.

Etape 2: [effectuer une demande de transfert de dossier](#)

*L'étape 2 n'est pas nécessaire si vous quittez l'une des **universités suivantes** : ESPE ComUE Lille Nord de France, Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Perpignan, Université de Rennes 2, Université de Valenciennes.*

Etape 3 : s'inscrire administrativement, une fois l'**accord de transfert obtenu**.

VOUS ÊTES INSCRIT À L'UPJV

Vous souhaitez transférer votre dossier dans une autre université française : [effectuer une demande de transfert de dossier](#)

Vous souhaitez changer de formation : rapprochez vous de votre scolarité actuelle pour effectuer une demande de **transfert interne**.